



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le

22 JUIN 2018

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Mairie de ROUSSY-LE-VILLAGE

2 Ruelle Abbé Pax

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

57330 ROUSSY-LE-VILLAGE

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la création du lotissement "du Lanne" et de la régularisation du bassin écrêteur de crue à Roussy-le-Village

**Réf :** RD/CP ASPE-L9  
57-2018-00176

**P.J :** 1 dossier + note complémentaire  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : Création du lotissement "du Lanne" et de la régularisation du bassin écrêteur de crue à Roussy-le-Village.

Ce dossier a été déposé par : SNC FONCIER CONSEIL  
Z.A. du Serroir – BP 24  
54690 LAY SAINT CHRISTOPHE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et de la note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2018-00176** » en date du 02 mai 2018, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- ECOLOR
- SNC Foncier Conseil
- F.POLLET

